



Fédération Française des Curistes Médicalisés

F.F.C.M - Association Loi de 1901 agréée par le Ministère de la Santé

Membre de France Assos Santé (U.N.A.A.S.S)

Siège social : 2, rue des frères Rodriguez - 72700 Allonnes

☎ : 02-43-21-65-78 - Portable : 06-83-27-22-80 - courriel : ffcmm@libertysurf.fr



Information du 26/07/2021 à propos des reports de la date d'ouverture à Châtel-Guyon

Des **curistes** qui ont choisi Châtel-Guyon particulièrement en **juillet** et en **août**, nous ont fait part de leurs sentiments allant du désarroi à l'indignation, face aux reports de la date d'ouverture des thermes : 5 juillet, puis 19 juillet et dernièrement, **lundi 9 août**.

Il est vrai qu'il y a de quoi lasser les plus patients, quand on mesure les conséquences de ces reports sur la **santé**, ainsi que le **casse-tête** organisationnel souvent aggravé par de sérieuses **pertes** financières relatives au **trajet** et surtout à l'**hébergement** qui en ont résulté.

D'autre part, des rumeurs parfois fantaisistes ont compliqué la situation alors que l'information **claire** et **réactive** que chacun attendait, a tardé à s'instaurer, mais mieux vaut tard que jamais.

Dans cet épisode d'incertitude, la **FFCM** a œuvré dans l'**intérêt** des **curistes** dans la limite de ses modestes moyens. Ses **bénévoles** n'ont donc pas ménagé leur temps et leurs efforts pour aller à la pêche aux renseignements et répondre aux appels des **adhérents** en difficulté.

Ceci étant rappelé, que pouvons-nous dire à l'heure où nous rédigeons cette information ?

1) Les problèmes de responsabilité municipale (forage et acheminement), qui ont entraîné le retard d'ouverture de la fin juin au début de juillet, sont à présent résolus. Ils ne sont donc pas en cause pour le retard **actuel** ;

2) Ce retard **actuel** est dû à une **malfaçon** qui a fini par boucher le bac d'évacuation des eaux thermales usées située sous le parvis des thermes. Ce problème tombe donc sous la responsabilité de l'entreprise de travaux publics qui a construit les nouveaux thermes ;

3) Grâce à l'intervention **conjointe** des équipes techniques des thermes et de la municipalité, cette difficulté semble toutefois avoir été **résolue** récemment ;

4) A présent il faut appliquer des procédures relatives à la **qualité** bactériologique de l'eau thermale, à l'**hygiène** générale des thermes, **etc.** Tout cela prendra une **quinzaine** de jour.

5) Si les résultats de **toutes** ces procédures sont **positifs**, les cures commenceront le **9 août**.

D'autre part, une **expérience** a été tentée par une vingtaine de curistes **inscrits** à **Châtel-Guyon** (uniquement de **volontaires**), pour faire une partie de leurs soins à **Vichy** (près de deux heures de trajet en bus en comptant l'aller et le retour), tout en faisant leur cure de **boisson** à la buvette du Parc thermal de **Châtel-Guyon**. Sans surprise, cet essai **peu concluant** a été stoppé.

La **bonne nouvelle** est que la buvette que nous avons contribué à faire réouvrir l'année dernière est maintenue pour le **bonheur** des curistes dans ce si agréable et convivial **parc thermal**.

Nous espérons que la situation restera stable jusqu'à la fermeture normalement prévue en décembre, mais de nombreux curistes ont dû renoncer à leurs soins et/ou subir moult **désagréments** y compris financiers, notamment à propos de leur **logement**.

C'est pourquoi, il serait de **bon ton** que la ville et les thermes fassent sous une forme ou sous une autre un **geste** envers les curistes qui ont eu à **pâtir** de ces événements.

Si nous félicitons les hébergeurs qui ont su trouver des **solutions** afin de ne pas trop pénaliser ceux qui leur apportent des revenus fiables souvent depuis de nombreuses années, quelques autres n'ont pas eu cette délicatesse et c'est vraiment regrettable.

Les représentants de la FFCM de Châtel-Guyon (Martine JORDAN et Antoine BLANCH) restent à l'**écoute** des **curistes** et ouverts au **dialogue** avec les **autres intervenants** (mairie, thermes, médecins, logeurs, commerçants, et toutes les personnes de **bonne volonté** en général).

Nous vous remercions de votre attention. Pour la FFCM, le président M. J-P GROUZARD